

CPF	FC	APP	VAE

RS n°5656
Ministère de l'Agriculture

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Présentation générale

Les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers doivent détenir un certificat attestant de leur statut de professionnels utilisateurs, distributeurs ou conseillers. Les utilisateurs professionnels, distributeurs et conseillers doivent détenir un certificat attestant de leur statut de professionnels utilisateurs, distributeurs ou conseillers. Le certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », mentionné dans le Plan Ecophyto 2+, d'une durée de validité de 5 ans, est un document national délivré à des personnes physiques qui : - Atteste de connaissances pour encadrer, appliquer des produits phytopharmaceutiques durant l'exercice d'une activité professionnelle - Permet à son titulaire de réaliser des opérations en lien avec les produits phytosanitaires pour lesquels le certificat a été établi dans les conditions définies par le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011, modifié par le décret 2016-1125 du 11 août 2016

CERTIPHITO

Public concerné



- Salariés / Conseillers
- Conseillers Indépendants

Site accessible aux personnes à mobilité réduite
Référénte Handicap : christelle.briteau@mfr.asso.fr

Objectif de formation

Obtenir le certificat individuel conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (CSPP)

Objectifs pédagogiques

L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Lieu

MFR du Libournais - 2 Tour Blanche - 33230 LES EGLISOTTES
MFR du Libournais - 29 rue Pierre Benoît - 33500 LIBOURNE

Modalités d'inscription/ Délais d'accès

- Bulletin d'inscription à retirer auprès de la MFR
 - Possibilité de le demander par le [formulaire de contact](#) avec copie de la carte d'identité
- Accès à la formation sous 6 mois en fonction des sessions programmées.

Prérequis

Exercer dans la catégorie concernée

Évaluation de l'action

TEST QCM à choix multiples individuel en ligne à la fin de la formation

Suivi de l'action

- Émargements centre
- Bilan de fin de formation

Formateur

- Michel SÉNIL

Contacts

Responsable
de l'action

Michel SÉNIL

Formateur
05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

Contenu de la formation

Thème réglementation et sécurité environnementale

- Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation
- Connaître la réglementation vis-à-vis des produits pharmaceutiques
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les pratiques et aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques.

Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public

- Identifier les risques vis-à-vis de l'homme utilisateurs et/ou consommateurs
- Identifier les situations à risques
- Réduire les risques pour les êtres humains
- Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Se tenir informé

Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives

- Évaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et les techniques alternatives
- Méthodes et produits de bio contrôle utilisant des mécanismes naturels, Techniques de lutte intégrée
- Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux
- Raisonnement des interventions, proposition d'intervention sans utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Organiser la veille sur l'évolution des techniques et réglementations
- Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit, outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte.

Durée

28h (4 jours)

Coût

700€ TTC/personne

Validation

- Délivrance par la DRAAF du Certificat individuel "Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques" catégorie "Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques"
- Attestation de formation.

Dates : A définir

Moyens pédagogiques

- Salle de cours, vidéo projection, animation de la formation par un formateur référent agréé
- Livret de formation

Méthodes pédagogiques

Diaporama, retour d'expérience, étude de cas , mise en situation.

Modalités pédagogiques

- Diaporamas illustrés, présentation d'outils Internet (sites e-phy, EcophytoPIC...),
- Analyse de documents (Bulletin de Santé du Végétal, fiches de données de sécurité, étiquettes, pictogrammes...),
- Mise en situation pratique (exercices, photos), vidéos

Passerelles et débouchés

Non concerné

Alternance : Non Concerné

Compétences

Acquérir des connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- ☐ Réglementation et sécurité environnementale
- ☐ Prévention des risques pour la santé et sécurité
- ☐ Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-libournais.com

05 57 69 51 58

mfr.libournais@mfr.asso.fr

MFR du Libournais

2, Tour Blanche 33230 LES EGLISOTTES



L'ADDITION GAGNANTE POUR TON AVENIR!

Erasmus + MFR